

Saint-Victor-sur-Rhins Mars 2024

www.stvictorsurhins.fr

VIVE LA 4



S'il y a bien une date que tout le monde connaît, espère, et s'en impatient, c'est le week-end de la Pentecôte. Il est synonyme de fête, de retrouvailles, de joie, de musique, de souvenirs et d'un très bon repas que certains (malgré qu'ils soient invités) ne verront pas. C'est sûrement le plus beau jour de notre village. Ce week-end commencera par un bal populaire le vendredi 17 mai à 21h sur la place Carnot. Malgré le fait que nous prenions un arrêté pour stopper la circulation, nous vous demanderons d'être vigilants avec vos enfants, car l'année dernière, des véhicules ont quand même traversé le village.

Le samedi débutera par la messe des conscrits à 18h30, suivie à 19h15 de la cérémonie devant le monument aux morts. A 19h30 environ commencera la retraite aux flambeaux suivi du vin d'honneur.

Quant au dimanche, la journée débutera par les photos des conscrits à 8h30, suivies du défilé à 11h au départ des étangs. Nous nous retrouverons ensuite au centre du village et le banquet débutera à 15h. Le biberon et le balai seront incinérés à 21h30.

Et pour clore ce week-end enchanté, le bal commencera à 22h. Mais pour que ce week-end soit et reste magique, que tout le monde puisse apprécier ces trois jours, nous vous rappelons que les pétards sont strictement interdits. Plus important encore, nous savons tous que nous allons faire quelques excès, alors je vous en conjure s'il vous plaît, ne prenez pas le volant ! Faites-vous conduire ou ramener par quelqu'un qui n'a pas bu. Cela n'arrive pas qu'aux autres, aussi, faites que ce week-end reste un moment de fêtes.

Amicalement

Sylvain GAMET et Timothée CRIONAY

ÉTAT-CIVIL

Naissance

PRÉDARI Lou 1^{er} février

Décès

BEAUCHAMP François 04 janvier
BONNOT René 09 janvier

MANIFESTATIONS

AVRIL

Concours du Crédit Mutuel
lundi 1^{er}, Boule Amicale, boulodrome
Bourse d'échanges
samedi 6, placamusophiles, salle des sports
Repas des anniversaires
jeudi 11, la Joie de Vivre

MAI

Vente du muguet
mercredi 1^{er}, Basket
Vente de plants
mercredi 1^{er}, Sou des écoles
Fête patronale
du 8 au 12 mai, Comité des Fêtes
Cérémonie au monument aux morts
mercredi 8, à 11h15
Concours de boules mixte
vendredi 10, Boule Amicale, boulodrome
Concours de pétanque de la chasse
samedi 11
Voyage d'une journée
jeudi 16, la Joie de Vivre
Fête des classes en 4
dimanche 19

JUIN

Concours de pêche
dimanche 2, société de pêche
Assemblée générale
vendredi 7, basket
8h de boules
samedi 15, Boule Amicale, boulodrome
Fête de l'école
vendredi 21, Sou des écoles, salle des sports

Amis St Victoriens



Il y a eu quelques effractions, une nuit de week-end il y a quelques semaines, sur notre commune. Trois tentatives ratées chez des particuliers, une réussite, et quelques réservoirs de véhicules ponctionnés. Je vous demande d'être vigilant et attentif. Lorsque vous voyez une voiture qui stationne ou circule lentement dans votre rue, essayez d'avoir un premier réflexe : il faut noter le modèle du véhicule, sa couleur et son numéro d'immatriculation et si possible, la description et le nombre de passagers. Deuxième réflexe, faites le 17 et après vous êtes présentés, donnez leur les éléments notés. Ne pensez pas que cela n'arrive que la nuit. Donc soyez vigilants et ayez les bons réflexes.

AG COMPÉTITION, RASSEMBLEMENT DE VOITURES



Rendez-vous pour notre 1^{er} rassemblement Automobiles, dimanche 28 avril 2024, sur le parking de la salle des sports à partir de 9h. Venez exposer vos voitures (anciennes, sportives, rallyes et youngtimers), ou simplement passer un dimanche en famille en venant voir les voitures exposées. Buvette et restauration sur place ou à emporter. Entrée gratuite.

FÊTE PATRONALE WEEK-END DU 8 MAI



Cette année, les forains seront là du mercredi 08 mai au dimanche 12 mai. Le mercredi 08 mai, le Comité des fêtes, comme chaque année fera en soirée, une retraite aux flambeaux animée, avec les enfants déguisés et un feu d'artifice. Le vendredi 10 mai, concours de boules organisé par la Boule Amicale, en semi nocturne et mixte, à partir de 19h au boulodrome. Le samedi 11 mai, concours de pétanque organisé par La Société de Chasse, à partir de 13h30 au boulodrome.

CLASSES EN 9

Vendredi 23 février, la classe en 9 s'est réunie autour d'un apéro dînatoire au bar des Voyageurs (merci à eux pour leur prestation, qui était excellente).

Au programme :
organisation d'un bal le vendredi de la fête des classes
organisation d'une journée interclasse entre conscrits etc...

Et puis le plus important, l'élection du nouveau bureau :

- Julie GEORGES : présidente
- Corentin MARECHAL : vice-président
- Angélique GONIN-CHARTIER : trésorière
- Constance TATY : vice-trésorière
- Aurélie DUMONTET : secrétaire
- Floriane GONIN : vice-secrétaire



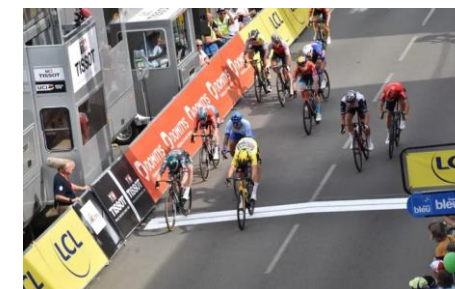
Si vous êtes de la classe en 9 et que vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter Julie GEORGES au 06.80.10.46.40.

CONCOURS DE BOULES DU SOUVENIR

Douze quinettes ont participé au concours du souvenir de la boule Amicale. Les gagnants du concours sont Sylvie et Bruno LONGERE, Michel CHAVANI et Gérard DURILLON.



LE CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ



Le jeudi 6 juin, la course cycliste du Critérium du Dauphiné passera par notre village. Plus d'informations vous seront apportées via Panneau Pocket et le site de la mairie.

VENTE DE BRIOCHES DU SOU DES ÉCOLES

La traditionnelle vente de brioches du Sou des écoles aura lieu le dimanche 8 avril à partir de 9h. N'hésitez pas à leur ouvrir votre porte pour permettre aux enfants de faire des sorties tout au long de l'année.



MARCHÉ DU JEUDI SOIR



Pour compléter nos producteurs (fromages de vaches et yaourts de la ferme Filleton, œufs de la ferme Georges, boucherie Philippe CHIZALLET et les fromages de chèvres de la ferme des Cures d'Alexandre LIGIER) déjà présents sur le marché du jeudi de 16h30 à 18h30, un affûteur rémouleur itinérant, se déplaçant avec son camion (une ambulance de pompiers) sera présent aux dates suivantes : les 11 avril, 13 juin, 8 août, 10 octobre, 12 décembre.

CARTE DE PÊCHE



L'épicerie TITOX propose à la vente les cartes de pêche pour les rivières de la Loire et pour le Marnanton, à la journée ou à l'année.

LA CHASSE

Une pose de nichoirs à canards a été effectuée sur la commune. Merci de tenir vos chiens en laisse pour une bonne nidification.



PÉTANQUE



Tu es amateur de pétanque, tu peux venir te joindre à nous tous les mardis et jeudis à partir de 15H au parc du Rhins.

LA PRESSE

Un nouveau rédacteur du progrès est présent sur notre commune : André SCANO. Vous pouvez le contacter au 06.19.18.11.96, pour toutes manifestations ou articles.



Sans oublier notre reporter du Pays Roannais : Jacqueline CHARTIER (06.25.69.47.19).



LE CIVISME

Les feux de jardin sont interdits. Les déchets verts doivent être acheminés à la déchetterie de Régny.

Le passage des tondeuses et l'utilisation d'autres appareils bruyants sont autorisés :

- durant la semaine entre 8h30-12h et 14h30-19h30
- le samedi entre 9h-12h et 15h-19h
- le dimanche et les jours fériés entre 10h et 12h



Déjections canines Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. La commune a installé deux toutounettes : distributeurs de sacs plastiques réservés aux déjections au parc Dugoujard et au parc du Rhins. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€). La tenue en laisse de votre animal lors de ses promenades est obligatoire même dans les parcs ou autour des étangs.

Vos chats ne doivent pas divaguer dans le village. Merci de les garder à votre domicile et de les faire stériliser pour stopper l'augmentation de chats sauvages.

PANNEAU POCKET

La commune s'est équipée de l'application Panneau Pocket depuis plusieurs mois. Téléchargez-la pour recevoir nos informations. C'est très simple, gratuit, anonyme et sans publicité. Cette application est également disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com. Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel.

Etape 1 : ouvrez le Play Store de votre téléphone ou tablette ; tapez ensuite Panneau Pocket dans la barre de recherche puis cliquez sur installer. L'application est gratuite.

Etape 2 : Une fois l'application Panneau Pocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur autour de moi. **Etape 3 :** enfin cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Si vous rencontrez des difficultés pour l'installer, n'hésitez pas à venir en mairie.

Avec le printemps, les hirondelles reviennent, mais pas seulement....

Après 15 ans d'usage, nous toilettons le site internet de la mairie et le nouveau sera en service semaine 14.

Quelques modifications seront à apporter, n'hésitez pas à nous faire des retours.

www.stvictorsurrhins.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024

Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la commune d'Amplepuis et la commune de Saint-Victor-sur-Rhins

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'effondrement du pont situé au lieu-dit la Rivière (hameau d'Amplepuis), copropriété des communes d'Amplepuis et de Saint-Victor-sur-Rhins en date du 13 octobre 2023. Les deux communes ont pour projet, dans le cadre de leurs compétences respectives, de reconstruire le pont permettant la traversée des véhicules depuis la route départementale 9 (côté Saint-Victor-sur-Rhins) et l'impasse des Hauts de la Rivière (côté Amplepuis). Compte tenu des liens existants entre les travaux et ouvrage relevant de chacune des parties, de leur imbrication et afin de garantir la cohérence et la coordination des interventions, il a été convenu que la maîtrise d'ouvrage de l'opération de reconstruction du pont serait réalisée par la commune d'Amplepuis qui agira en tant que maître d'ouvrage unique de l'opération. Le conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise M. le Maire à la signer.

Etude sur la renaturation des cours d'écoles

Monsieur le Maire présente le courrier de la CoPLER, présentant l'étude à venir sur la renaturation des cours de crèches et d'écoles du territoire, pour laquelle la CoPLER a obtenu une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 89 600 € soit 80% d'une étude estimée à 112 000 € HT. La commune de Saint-Victor-sur-Rhins a souhaité intégrer cette démarche. L'objectif de cette étude est de repenser les espaces extérieurs des équipements liés à l'enfance et à la petite enfance. Cette étude mutualisée va permettre à un maître d'œuvre unique, une agence de paysagistes concepteurs, de revoir l'aménagement des cours de crèches et des écoles élémentaires du territoire. Il s'agit d'aller vers des projets de désimpermeabilisation des sols et de végétalisation dans une démarche globale de lutte contre les îlots de chaleur, d'ombrage des bâtiments et de bien-être des enfants. Ces nouvelles cours, appelées plus couramment cours oasis, deviennent aussi des espaces de jeux et d'éveil pour les enfants : la dimension ludique et éducative sera donc essentielle dans leur conception. Cette étude se fera en lien avec les équipes pédagogiques, les élus et les agents d'entretien de manière à bien intégrer l'ensemble des problématiques autour de ces espaces. Les enfants pourront également être associés à la démarche via des ateliers participatifs. Chaque commune devra participer pour financer le reste à charge de 20% de l'étude (dont le coût final reste à définir lors de l'attribution du marché et au prorata du nombre d'équipements (aujourd'hui 7 équipements portés par la CoPLER et 7 écoles portées par les communes). Le conseil municipal approuve cette démarche.

Demande de subvention exceptionnelle de l'association des Placomusophiles de Saint-Victor-sur-Rhins

Le conseil municipal alloue une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association des Placomusophiles de Saint-Victor-sur-Rhins, pour la création de muselets, dans le cadre du quinzième anniversaire de l'association.

Aménagement de haies le long du Marnanton

La CoPLER a commencé la plantation le long du Marnanton, côté pré et côté chemin, de plants nourriciers et saules. Cette nouvelle plantation sera entretenue par les services environnement, s'agissant d'un chemin pédestre de la CoPLER.

Passé à poissons sur le Rhins

Le Préfet de la Loire, via la DDT, a établi un diagnostic portant sur la continuité écologique (franchissement piscicole) sur le seuil en travers du Rhins. Celui-ci met en évidence la non-fonctionnalité de l'ouvrage pour le franchissement à la montaison des espèces piscicoles. Le Rhins étant un cours d'eau à enjeux pour les poissons migrateurs (truite fario et anguille), le seuil doit être aménagé et géré pour assurer la libre circulation des poissons migrateurs et le transit sédimentaire. Il est donc demandé à la commune soit de conserver le seuil et l'aménager, soit le supprimer (effacement).

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2024

Approbation du Compte Financier Unique 2023 de la commune de SAINT-VICTOR-SUR-RHINS

Le conseil municipal a approuvé le Compte Financier Unique de 2023 **Budget Principal**

Excédent de fonctionnement de 210 336,13 €
Excédent d'investissement de 79 372,99 € (après reprise des restes à réaliser)

Budget annexe assainissement

Excédent d'exploitation de 11 613,69 €
Excédent d'investissement de 133 518,05 €

Débat d'Orientations Budgétaires 2024

M. le Maire présente au conseil municipal, un rapport sur les orientations budgétaires 2024, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Le conseil municipal prend acte du rapport.

Renouvellement de la dérogation pour l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine

Le Conseil Municipal, après avis favorable du conseil d'école, décide de demander le renouvellement de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire comme suit :
Jours d'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi
Horaires : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Demande de subvention du Club de BMX Val de Reins Cycliste

Le Conseil municipal alloue une subvention de 500 € au club de BMX Val de Reins Cycliste, pour permettre à un de ses pilotes, Alessio TOURNUS, domicilié à Saint-Victor-sur-Rhins, de participer à toutes les courses.

Demande de commerce ambulant kebab

M. OZBIDAK, gérant de food truck, habitant de Thizy-les-Bourgs, recherche un emplacement pour son commerce ambulant, de vente de kebab et tacos. Les commerçants de St Victor sur Rhins n'y voient pas d'inconvénient si le jour retenu est un jour sans restauration. Le conseil municipal donne son accord pour un emplacement. Une convention sera établie pour préciser les conditions.

Demande d'emplacement marché affuteur rémouleur

L'affuteur du Forez souhaiterait un emplacement sur le marché pour venir une fois tous les deux mois (le deuxième jeudi). Le conseil municipal accepte cette demande.

Questions diverses

André FESSY fait le point sur les travaux réalisés : taille des arbres par l'entreprise BOUCAUD (les employés communaux ont effectué le broyage des branches) ; curage des fossés.

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable sur le site Internet www.stvictorsurrhins.fr ou en mairie.

